



**ASSOCIATION FORMASUP
PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR**

www.cfa-epure.com
Tél. 04 91 14 04 50

Le Centre de Formation en Apprentissage
des UNIVERSITÉS et de
l'I.N.S.T.N. en Provence Alpes Côte d'Azur

75 formations
EN APPRENTISSAGE
de Bac +2 à Bac +5

L'alternance à l'Université
existe depuis 1993 en PACA



La région avec les CFA
à l'heure du développement durable



et



Edition **Mai 2015**



INDUSTRIES



INGENIEUR de l'Ecole Centrale de Marseille		à Marseille Franck JOURNEAU / 04 91 05 44 63 / Secr. : 04 91 05 46 67 / franck.journeau@centrale-marseille.fr
INGENIEUR Matériaux de SEA TECH		à Toulon Marcel CICEBEL / Tél. 04 94 14 25 67 / Secr. : 04 94 14 25 67 marcel.cicebel@univ-tln.fr
MASTER 2 Chimie Formulation Analyse et Qualité		à Nice et à Grasse Xavier FERNANDEZ / Tél. 04 92 07 65 07 - Secr. : 04 92 07 65 07 / xavier.fernandez@unice.fr
MASTER 2 Matériaux Qualité et Management		à Nice Frédéric GUITTARD / Tél. 04 92 07 61 59 / Secr. : 04 92 07 65 51 / frederic.guittard@unice.fr
MASTER en 2 ans Instrumentation		à Marseille Michel CARETTE / Tél. 04 91 28 28 30 / Secr. : 04 91 28 28 30 / michel.carette@univ-amu.fr <i>1^{ère} année : Tronc commun / 2^{ème} année : Spécialité Instrumentation des Moyens d'Essai Spécialité Ingénierie en Instrumentation Industrielle</i>
LICENCE Professionnelle Bâtiments à hautes performances énergétiques		à Nice Frédéric GUITTARD / Tél. 04 92 07 61 59 / Secr. : 04 92 07 65 51 / frederic.guittard@unice.fr
LICENCE Professionnelle Contrôle et Gestion des Procédés Chimiques		à Marseille Jacques AREKION / Tél. 04 91 28 93 07 / Secr. : 04 91 28 93 07 / jacques.arekion@univ-amu.fr
LICENCE Professionnelle Electronique et Energies Renouvelables		à Nice Jean-louis SALVAT / Tél. 04 97 25 82 98 / Secr. : 04 97 25 82 27 / jean-louis.salvat@unice.fr
LICENCE Professionnelle Energie et Génie Climatique		à Marseille Hervé FERRATO / Tél. 04 91 28 94 80 / Secr. : 04 91 28 94 80 / herve.ferrato@univ-amu.fr
LICENCE Professionnelle Gestion de la Production Industrielle		à Marseille Christelle REYNARD-CARETTE / Tél. 04 91 28 28 30 - Secr. : 04 91 28 28 30 / christelle.carette@univ-amu.fr <i>- Spécialité Métrologie Instrumentation et Commande de Procédés pour l'industrie</i>
LICENCE Professionnelle Maintenance des Systèmes Pluritechniques Aéronautiques		à Gap Xavier BONNARDEL / Tél. 04 42 93 90 21 / Secr. : 04 92 53 29 44 xavier.bonnardel@univ-amu.fr
LICENCE Professionnelle Maintenance et Technologie Biomédicale		à Marseille Valérie KAZARIAN / Tél. 04 91 28 93 05 / Secr. : 04 91 28 93 05 / valerie.kazarian@univ-amu.fr
LICENCE Professionnelle Réseaux et Télécommunications		à Marseille Albane SANGIOVANNI / Tél. 04 91 28 93 54 / Secr. : 04 91 28 93 54 albane.sangiovanni@univ-amu.fr <i>- Spécialité Réseaux sans fil et haut débit</i>
		à Salon Sandrine BERNARDINI / Tél. 06 75 76 64 95 / Secr. : 04 91 28 93 54 sandrine.bernardini@univ-amu.fr <i>- Spécialité Intégration des Systèmes Embarqués en Aéronautique</i>
		à Luminy Corinne HOUSSAIN / Tél. 04 91 17 79 21 / Secr. : 04 91 28 93 54 corinne.houssain@univ-amu.fr <i>- Spécialité Administration et Sécurité des Réseaux d'Entreprise</i>
DUT Chimie Option Chimie Industrielle		à Marseille Céline COURVOISIER / Tél. 04 91 28 94 23 / Secr. : 04 91 28 93 02 / celine.courvoisier@univ-amu.fr
DUT Génie Electrique et Informatique Industrielle		à Marseille Pascal LAUQUE / Tél. 04 91 28 93 50 / Secr. : 04 91 28 93 03 / pascal.lauque@univ-amu.fr
		à Nice Eric THIERRY / Tél. 04 97 25 82 58 / Secr. : 04 97 25 82 27 / eric.thierry@unice.fr
		à Toulon Stéphane PIGNOL / Tél. 04 94 14 29 04 / Secr. : 04 94 14 21 93 / stephane.pignol@univ-tln.fr
DUT Génie Industriel et Maintenance		à Toulon Eric JOFFRE / Tél. 04 94 14 23 70 / Secr. : 04 94 14 21 93 / eric.joffre@univ-tln.fr
DUT Génie Mécanique et Productique		à Aix en Provence Jean-Paul RAYNAL / Tél. 04 42 93 90 81 / Secr. : 04 42 93 90 38 / jean-paul.raynal@univ-amu.fr
BTS Contrôle des rayonnements ionisants et applications techniques de protection		à Cadarache – St Paul Lez Durance Patrice DA-SILVA / Tél. 04 42 25 22 63 / Secr. : 04 42 25 79 35 / patrice.da-silva@cea.fr
Titre de Technicien en Radioprotection		à Cadarache – St Paul Lez Durance Laurence SAN-FELICE / Tél. 04 42 25 73 70 / Secr. : 04 42 25 79 35 / laurence.san-felice@cea.fr

NEW



LOGISTIQUE



DESU

Gestion des Opérations Logistiques

à Aix en Provence

Hervé MIGNOT / Tél. 04 42 93 90 61 / Secr. : 04 42 93 90 61 / iut-aix-gol@univ-amu.fr

DUT

Gestion Logistique et Transport

à Aix en Provence

Christelle CAMMAN / Tél. 04 42 93 90 16 / Secr. : 04 42 93 90 16 / iut-aix-glt@univ-amu.fr

QUALITÉ, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

MASTER en 2 ans

Qualité



à Marseille

Isabelle POULIQUEN / Tél. 04 91 28 88 35 / Secr. : 04 91 28 88 35 / i.pouliquen@univ-amu.fr

MASTER en 2 ans

Gestion de l'Environnement et Développement Durable



à Nice

Stéphane BOUISSOU / Tél. 04 92 94 26 69 / Secr. : 04 92 07 65 56 / bouissou@unice.fr

MASTER en 2 ans

Prévention des Risques et Nuisances Technologiques



à Marseille

Philippe GALLICE / Tél. 04 91 83 55 33 / Secr. : 04 91 83 55 33 / philippe.gallice@univ-amu.fr

MASTER 2

Gestion de Projets Hydrotechnologiques Hydroprotech



à Sophia Antipolis

Philippe AUDRA / Tél. 04 92 38 85 50 / Secr. : 04 92 38 85 50 / audra@unice.fr

LICENCE Professionnelle

Management de la Qualité en filière viti-vinicole

à marseille

Isabelle POULIQUEN / Tél. 04 91 28 88 35 / Secr. : 04 91 28 88 35 / i.pouliquen@univ-amu.fr

LICENCE Professionnelle

Aménagement du Paysage

à Marseille et à Carpentras

Alain SANDOZ / Tél. 04 13 55 07 38 / Secr. : 04 90 60 80 90 / alain.sandoz@univ-amu.fr

Secr. : CFPPA : 04 13 55 07 45 / catherine.binot@educagri.fr

-Parcours Conception Gestion et entretien du Paysage

-Parcours Collaborateur de Gestionnaire de Chantier Paysager et Espace Naturel.

NEW

INFORMATIQUE



MASTER en 2 ans

Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion



à Marseille

Jean CAUSSANEL / Tél. 04 42 23 13 94 / Secr. : 04 96 091049 / jean.caussanel@univ-amu.fr

MASTER

Informatique

à Sophia Antipolis

1^{ère} année - Tronc commun

Philippe COLLET / Tél. 04 92 07 69 84 / philippe.collet@unice.fr

2^{ème} année

■ Serge MIRANDA / Tél. 04 92 38 85 30 / Secr. : 04 92 38 85 29 / serge.miranda@unice.fr

- Spécialité Mobilité, Bases de Données et Intégration de Systèmes

■ Philippe COLLET / Tél. 04 92 96 51 47 / Secr. : 04 92 96 51 47 / philippe.collet@unice.fr

- Spécialité Informatique, Fondements et Ingénierie

- Spécialité Informatique Mathématiques Appliquées à la Finance et à l'Assurance

MASTER en 2 ans

Informatique



à Avignon

Corinne FREDOUILLE / Tél. 04 90 84 35 00 / Secr. : 04 90 84 35 57

alternance-informatique@univ-avignon.fr / corinne.fredouille@univ-avignon.fr

LICENCE Professionnelle

Réseaux et Télécommunications

à Nice

Philippe LAURENT / Tél. 04 97 25 82 94 (IRI) / Secr. : 04 97 25 82 94 / philippe.laurent@unice.fr

- Spécialité Intégration - administration des Réseaux Informatiques

à Sophia Antipolis

Pierre MATHIEU / Tél. 04 93 95 51 86 (RSFS) / Secr. : 04 97 25 82 94 / lpr-rsfs@iutsoph.unice.fr

- Spécialité Réseaux Sans Fil et Sécurité

LICENCE Professionnelle

Systèmes Informatiques et Logiciels

à Sophia Antipolis

Léo DONATI / Tél. 04 97 25 82 19 / Secr. : 04 97 25 82 19 / leo.donati@unice.fr

- Spécialité Administration Systèmes (ADMIN)

- Spécialité Informatique Distribuée et Système d'Information d'Entreprise (IDSE)

- Spécialité Développement d'Application Mobile (DAM)

DUT

Informatique

à Sophia Antipolis

Noëlle STOLFI / Tél. 04 92 96 51 27 / Secr. : 04 92 96 51 27 / noelle.stolfi@unice.fr

DUT

Métiers du Multimédia et de l'Internet



à Saint Raphaël

Nicolas ISCARIOT / Tél. 04 94 19 66 03 / Secr. : 04 94 14 21 93 / nicolas.iscarriot@univ-tln.fr



COMMERCE



MASTER 2

Langues Etrangères Appliquées PME EXPORT

à Aix en Provence

Karine GUIDERDONI / Tél. 06 11 26 02 35 / Secr. : 04 13 55 36 94 / karine.guiderdoni-jourdain@univ-amu.fr

LICENCE Professionnelle

Attaché Commercial Industriel

à Aix en Provence

Claude BARONE / Tél. 04 42 93 90 86 / Secr. : 04 42 93 90 57 / claude.barone@univ-amu.fr

LICENCE Professionnelle

de Commerce et Distribution

à Nice monsch@unice.fr

Ammar GUESMI / Tél. 04 92 15 71 57 / Secr. : 04 92 15 72 31 / dep-alternance-droit@unice.fr

à Aix en Provence

Sophie JACOULET-LENGRAND / Tél. 04 42 93 90 57 / Secr. : 04 42 93 90 57 / sophie.jacoulet@univ-amu.fr

LICENCE Professionnelle

Organisation et Gestion des Achats

à Aix en Provence

Alain ARNAUD / Tél. 04 42 93 90 16 / Secr.: 04 42 93 90 45 / oga-glt@it.univ-amu.fr

DUT

Techniques de Commercialisation

à Aix en Provence

Roland KAZAN / Tél. 04 42 93 90 57 - Secrétariat : 04 42 93 90 57 / sylvie.konan@univ-amu.fr

à Avignon

Sylvie VIALA-TAVAKOLI / Tél. 04 90 16 28 33 / Secr. : 04 90 16 28 33 / sylvie.viala-tavakoli@univ-avignon.fr

à Cannes

Bruno DUFRAISSE / Tél. 04 93 90 53 60 / Secr. : 04 93 90 53 50 / bruno.dufraisse@unice.fr

à Toulon

Marie-José CAMBRELING / Tél. 04 94 14 29 31 / Secr. : 04 94 14 21 93 / cambreling@univ-tln.fr

à Nice

Claudine BATAZZI / Tél. 04 97 25 83 10 / Secr. : 04 97 25 83 10 / claudine.batazzi@unice.fr

GESTION, MANAGEMENT ET COMPTABILITE



MASTER 2

Stratégies d'Entreprises et Développement International

à Sophia

Eric DEMOLLI / Tél. 04 92 38 85 21 / Secr. : 04 92 38 85 08 / eric.demolli@unice.fr

Sophie POMMET / sophie.pommet@unice.fr / anita.cassajus@unice.fr

MASTER 2

Gestion Administration des Entreprises



à Aix en Provence-Puyricard

Delphine CHAZALON / Tél. 04 42 28 08 53 / Secr. : 04 42 28 08 53 / delphine.chazalon@iae-aix.com

- Spécialité Management Général

MASTER en 2 ans

Gestion Sciences du Management



à Aix en Provence-Puyricard

Delphine CHAZALON / Tél. 04 42 28 08 53 - Secr. : 04 42 28 08 53 / delphine.chazalon@iae-aix.com

1^{ère} année - Tronc commun

2^{ème} année - Spécialité Audit Interne des Organisations / Spécialité Communication et

Management de Projet / Spécialité Contrôle de Gestion / Spécialité Management Financier

International / Spécialité Management des Technologies de l'Information / Spécialité Marketing

Appliqué / Spécialité Management des Activités de Service / Spécialité Ressources Humaines

Spécialité Management des Affaires Internationales

MASTER en 2 ans

Economie Management des Organisations

à Nice

Ludovic RAGNI / Tél. 04 92 15 71 57 / Secr. : 04 92 00 11 74 / ragni@unice.fr / monsch@unice.fr

1^{ère} année - Tronc commun

2^{ème} année - spécialité Economie et Management des Ressources Humaines

- Spécialité Economie et Management des Entreprises et des Organisations

- Spécialité conseil en Audit Social

Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG)

à Aix en Provence

Roger RABETAFIKA / Tél. 04 42 91 31 23 / Secr. : 04 42 91 31 23 / r.rabetafika@univ-amu.fr

Diplôme de Comptabilité et Gestion (DCG)

à Aix en Provence

Roger RABETAFIKA / Tél. 04 42 91 31 23 / Secr. : 04 42 91 31 23 / r.rabetafika@univ-amu.fr

LICENCE Professionnelle

Gestion des Ressources Humaines Formateur d'Adultes

à Avignon

Jean-Pierre COSTA / Tél. 04 32 74 32 26 / Secr. : 04 32 74 32 86 / jean-pierre.costa@univ-avignon.fr

LICENCE

Economie et Gestion des Entreprises Gestion des Ressources Humaines

à Nice

Ludovic RAGNI / Tél. 04 92 15 71 57 / Secr. : 04 92 15 72 31 / monsch@unice.fr / ragni@unice.fr

LICENCE Professionnelle

Hôtellerie-Tourisme

à Avignon

Fabienne TOBLER / Tél. 04 90 16 28 33 / Secr. : 04 90 16 28 33 / fabienne.tobler@univ-avignon.fr

LICENCE Professionnelle

Management Organisation Contrôle et Pilotage des Performances



à Aix en Provence

Claude FIORE / Tél. 04 42 93 90 28 / Secr. : 04 42 93 90 67 / claude.fiore@univ-amu.fr

LICENCE Professionnelle

Management Financier et Comptable



à Marseille

Anne Marie CROUZET / Tél. 04 91 28 93 73 / Secr. : 04 91 28 93 73 / am.crouzet@univ-amu.fr

DUT

Gestion des Entreprises et des Administrations



à Aix en Provence

Yves GIOVANNANGELI / Tél. 04 42 93 90 00 / Secr. : 04 42 93 90 00 / yves.giovannangeli@univ-amu.fr

à Nice

Stéphane BERTONE / Tél. 04 97 11 40 40 / Secr. : 04 97 25 82 35 / stephane.bertone@unice.fr

SYSTEME INFORMATION ET COMMUNICATION

MASTER 2

Information et Communication
Spécialité Ingénierie des Médias

à Toulon

Franck RENUCCI / Tél. 04 94 14 28 60 / Secr. : 04 94 14 21 93 / renucci@univ-tln.fr

MASTER en 2 ans

Communication Culture Organisationnelles
Stratégies d'Images et Internet (CCOSII)

à Nice

Sylvie PARINI ALLEMANO / Tél. 04 93 37 54 76 / Secr. : 04 93 37 54 77
master1infocomapp@unice.fr / christine.panhelleux@unice.fr

DROIT, ASSURANCE, BANQUE ET FISCALITE

MASTER 2

Droit des Affaires spécialité
Transports Terrestres

à Aix en Provence

Cyril BLOCH / Tél. 04 42 17 28 62 / Secr. : 04 42 17 28 62 / marjorie.vial@univ-amu.fr

MASTER 2

Droit des Assurances

à Aix en Provence

Marc BRUSCHI / Tél. 04 42 17 28 82 / Secr. : 04 42 17 28 82 / marc.bruschi@univ-amu.fr

MASTER 2

Droit et Fiscalité de l'Entreprise

à Aix en Provence

Olivier NEGRIN / Tél. 04 42 17 28 80 / Secr. : 04 42 17 28 80 / lout.jerome@univ-amu.fr

MASTER 2

Management Bancaire et
Finance internationale

à Nice

Eric NASICA / Tél. 04 92 00 11 92 / Secr. : 04 92 00 11 85
eric.nasica@unice.fr / marie-jose.tesquet@unice.fr

MASTER en 2 ans

Droit de la Banque
et Opérations Patrimoniales



à Marseille

Marie-Luce DEMEESTER / Tél. 04 96 12 61 49 / Secr. : 04 96 12 61 49
master.banque.amu@gmail.com / marie-luce.demeester@univ-amu.fr

LICENCE Professionnelle

Banque - Assurance Finance

à Nice

Ali Elidrissi / Tél. 04 97 25 82 42 / Secr. : 04 97 25 83 10 / ali.elidrissi@unice.fr



à Toulon

Daphné DUVERNAY / Tél. 04 94 14 29 31 / Secr. : 04 94 14 21 93 / duvernay@univ-tln.fr

PHARMACIE, MEDECINE

Diplôme de Préparateur
en Pharmacie Hospitalière



à Marseille

Jocelyne MARTINEAU FILLLOT / Tél. 04 91 83 56 12 / Secr. : 04 91 83 56 12
jocelyne.martineau@ap-hm.fr

LICENCE Professionnelle

Dosimétrie et Radioprotection Médicale

à Nice

Franck MADY / Tél. 04 92 07 63 30 / Secr. : 04 92 07 65 47 / franck.mady@unice.fr

LICENCE Professionnelle

Industries et produits de santé
et cosmétiques



à Marseille

Philippe PICCERELLE / Tél. 04 91 83 56 93 / Secr. : 04 91 83 55 48
christophe.sauzet@univ-amu.fr

LICENCE Professionnelle

des Industries chimiques
et pharmaceutiques



à Nice

Luc VINCENT / Tél. 04 92 07 61 02 / Secr. : 04 92 07 61 02 / luc.vincent@unice.fr

* Les dénominations complètes des formations peuvent être consultées sur www.cfa-epure.com. Toutes ces formations sont en apprentissage.

 FORMATION CERTIFIÉE ISO 9001  FORMATION HABILITÉE PAR LA COMMISSION DES TITRES DE L'INGÉNIEUR  FORMATION CERTIFIÉE EQUIS

CONTACTS :

A NICE - ASURE FORMATION : 04 92 00 13 30 - assure-formation@unice.fr

IUT NICE - Olivia ROUX 04 97 25 82 64 - olivia.roux@unice.fr

A TOULON : Catherine MAUMET 04 94 14 21 93 - maumet@univ-tln.fr

Pour les + de 26 ans, ces formations sont accessibles en contrat de professionnalisation
Voir notre site internet : www.cfa-epure.com



MODE DE RECRUTEMENT

Recrutement de l'Apprenti (moins de 26 ans à la date de signature du contrat)



ATOUTS DE L'APPRENTISSAGE DROITS ET DEVOIRS DE L'APPRENTI

L'apprenti est un salarié de l'entreprise en formation à l'université (CFA) suivant un rythme d'alternance. Il est donc également inscrit comme étudiant de l'université (carte d'étudiant). Il ne verse aucun droit d'inscription. Il a tous les droits et devoirs du salarié de l'entreprise. Il s'engage à assister à tous les cours, à passer tous les examens. Il s'engage à travailler pour son employeur pendant les périodes « entreprise ».

En accord avec le code du travail : l'apprenti de l'Université ne paie aucun droit d'inscription

Les références concernées sont :

- l'article L6223-2 du code du travail et le livre II de la sixième partie du code du travail ainsi que les dispositions applicables au CFA figurant aux titres II et IV ;
- l'article II paragraphe II1 de la convention quinquennale FORMASUP-Région PACA portant création du CFA Epure Méditerranée qui précise la gratuité pour le jeune de la formation en apprentissage ;
- la note DGES n° 193 du 29 avril 2002 ;

■ SALAIRE REMUNERATION MINIMUM DE L'APPRENTI

Base : S.M.I.C. ou salaire minimum conventionnel

Majoration de 20 points pour les apprentis du secteur public non industriel et commercial. Cas particulier pour les entreprises des secteurs numérique, informatique et conseil. (cf www.cfa-epure.com).

ANNÉE D'EXÉCUTION DU CONTRAT DANS LE CYCLE DE FORMATION	16-17 ANS	18-20 ANS	21 ANS ET +
1 ^{ère} année	25 %	41 %	53 %
2 ^{ème} année	37 %	49 %	61 %
3 ^{ème} année	53 %	65 %	78 %

NOUVEAU :

Selon les nouvelles dispositions, les Licences Professionnelles et Master 2^{ème} année doivent être considérés comme une 2^{ème} année. En effet, seule l'année d'exécution du contrat dans le cycle de formation est prise en compte.

■ CARTE ZOU AIDE AU TRANSPORT POUR LES APPRENTIS

A quoi sert à la carte ZOU ?

- Gratuité totale des trajets domicile / lieu d'étude pour l'utilisation des bus (LER), des trains TER, des trains des chemins de fer de Provence (N.B. : RTM et TGV non concernés pour l'instant)
- Réduction de 50% sur tout trajet hors trajet domicile formation sur LER, TER, CFP ([Voir site www.cfa-epure.com](http://www.cfa-epure.com))

■ RQTH

Apprenti en situation de handicap : appelez **Céline Grimaud** notre référence Handicap au 04 91 14 04 57.

■ FARA

Un Fond Régional d'Urgence peut être demandé exceptionnellement par le CFA au Conseil Régional en cas de grandes difficultés. Contact : Kassim IBRAHIM : 04 91 14 06 04

■ AIDE MOBILIEUNE

Aide à la mobilité ([Voir site www.cfa-epure.com](http://www.cfa-epure.com)) concerne les apprentis dont l'entreprise d'accueil ne se trouve pas au même endroit que le lieu de formation. L'aide à la mobilité est destinée aux jeunes de - de 30 ans en formation en alternance.

■ MOBILITE INTERNATIONALE

Attention pour tout projet de mobilité internationale : concerne la mobilité pendant les cours ou pendant la période d'entreprise : [consulter www.cfa-epure.com](http://www.cfa-epure.com)

■ ACCÈS À LA SANTÉ

Aller sur le site www.cfa-epure.com



INFORMATIONS POUR L'ENTREPRISE

■ ATOUTS DE L'APPRENTISSAGE

L'ALTERNANCE À L'UNIVERSITÉ :

QUELS ATOUTS POUR L'ENTREPRISE QUI EMBAUCHE UN ALTERNANT ?

- L'entreprise participe activement à la formation universitaire et l'insertion professionnelle de jeunes à haut potentiel et forte motivation et bénéficie d'aides financières
- Dans une stratégie de pré-embauche l'entreprise teste un jeune en progression pédagogique à moindre coût et à moindre risque
- L'entreprise fait le choix de l'investissement formation pour le futur et est écoutée par l'Université
- La pratique concrète pour l'entreprise de l'alternance à l'Université permet de connaître le contenu de la formation et de favoriser l'adéquation de la formation par rapport aux besoins en compétence
- L'entreprise en embauchant un jeune alternant à l'Université « fait connaissance » avec l'Université d'aujourd'hui et toutes ses possibilités (formation initiale, formation continue, alternance, VAE etc...)
- Grâce au CFA interuniversitaire, l'entreprise peut utiliser la carte régionale des formations universitaires en alternance comme outil de GPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences) et bénéficier d'un soutien juridique.

■ AVANTAGES FINANCIERS

L'ENTREPRISE DOIT RÉMUNÉRER L'APPRENTI À UN SALAIRE SUPÉRIEUR OU ÉGAL À UN BARÈME MINIMUM.

Aides et avantages financiers pour les entreprises privées qui embauchent des apprentis

Revu le 01/06/15 voir site internet www.cfa-epure.com

AIDE POSSIBLE SELON LA TAILLE DE L'ENTREPRISE D'ACCUEIL	Moins de 11 salariés	entre 11-20 salariés	entre 20-250 salariés	Plus de 250 salariés
Exonération totale des charges patronales L'entreprise s'adresse à l'URSAFF				
Exonération partielle des charges patronales (baisse de 11 points de l'assiette de calcul des charges patronales) L'entreprise s'adresse à l'URSAFF				
Aide du Conseil Régional Soutien à l'effort de formation : 1000 € / apprenti/an				
Aide de 1000 € pour les entreprises qui n'avaient pas d'apprentis l'an passé ou qui prennent des apprentis supplémentaires				
Crédit d'impôt apprentissage Uniquement pour les BAC+1 (ex : 1^{ère} année DUT) 1600 Euros par apprenti par an / 2200 Euros par apprenti par an dans le cas d'embauche d'un apprenti handicapé L'entreprise s'adresse au Trésor Public (centre d'impôt)				
Possibilité d'intégrer le salaire des apprentis dans l'assiette de calcul du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (6%) L'entreprise s'adresse au Trésor Public (centre d'impôt)				

L'ensemble des aides et avantages financiers pour les entreprises privées qui embauchent des apprentis

Revu le 01/06/15 voir site Internet www.cfa-epure.com

Pour tout recrutement d'un apprenti en situation de handicap (RQTH) de nombreuses aides sont proposées.

Consultez notre référent handicap :

Céline Grimaud

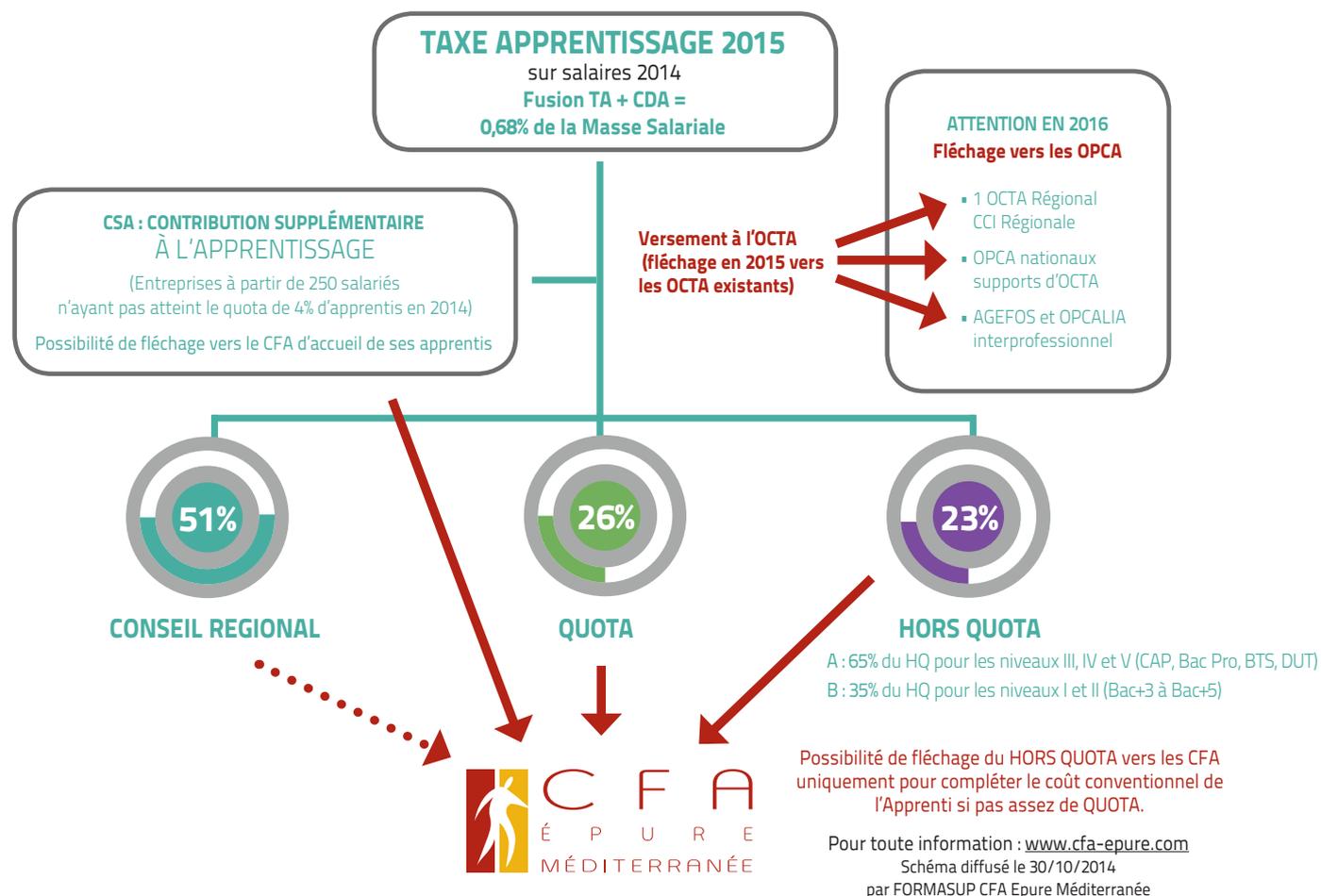
04 91 14 04 57 - celine.grimaud@cfa-epure.com - www.cfa-epure.com

Pour les Entreprises publiques, voir le site : www.cfa-epure.com



LE FINANCEMENT DE LA FORMATION EN APPRENTISSAGE

LOI N° 2014-288 DU 5 MARS 2014 RELATIVE À LA FORMATION PROFESSIONNELLE, À L'EMPLOI ET À LA DÉMOCRATIE SOCIALE
 Décret n° 2014-986 du 29 août 2014 relatif aux conditions d'habilitation à collecter les versements des entreprises donnant lieu à exonération de la taxe d'apprentissage et à les reverser et Décret n° 2014-985 du 28 août 2014 relatif aux modalités d'affectation des fonds de la taxe d'apprentissage.



PARTICIPATION AUX FRAIS DE FORMATION DE L'APPRENTI

- **AUCUN DROIT D'INSCRIPTION ne sera facturé ni à l'entreprise ni à l'apprenti.**
- La formation est essentiellement financée par la Taxe d'Apprentissage. Le coût conventionnel de la formation est publié chaque année par le Préfet de Région.
- Le Conseil Régional PACA apporte également son soutien financier aux CFA de la Région PACA.
- L'entreprise qui accueille un apprenti participe au financement de la formation en orientant vers le CFA (via l'OCTA) une somme équivalente au coût de la formation dans la limite de son assujettissement en terme de quota. Par conséquent, la participation aux frais de formation n'est pas une charge supplémentaire pour l'entreprise qui doit, dans tous les cas, s'acquitter de la Taxe d'Apprentissage.
- En l'absence de taxe d'apprentissage pour les entreprises non assujetties, une contribution volontaire doit être apportée sous la forme d'une subvention. Pour les entreprises relevant du secteur public, une convention de formation est obligatoirement conclue entre l'entreprise et le CFA.

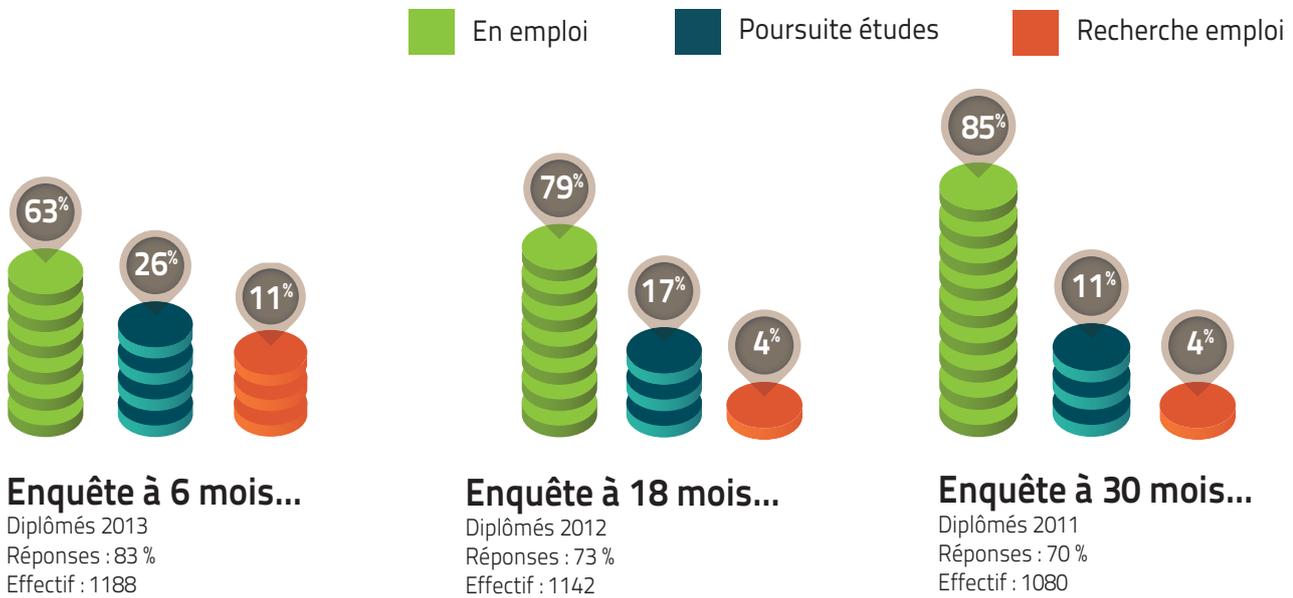
Les formations du **C.F.A. Epure Méditerranée** sont **éligibles** à la **Taxe d'Apprentissage QUOTA** et **HORS QUOTA** en complément.
 Pour tout renseignement sur la taxe, contactez UPR PACA - www.uprpaca.com ou AGEFA PME - www.agefa.org

- Message aux entreprises partenaires qui accueillent cette année des apprentis du CFA Epure Méditerranée : Soutenez en 2016 l'apprentissage dans l'enseignement supérieur en fléchant votre taxe d'apprentissage vers le CFA Epure Méditerranée pour la formation dans laquelle votre apprenti est inscrit (quota complété si possible par du hors quota pour couvrir le coût conventionnel).
- Si votre entreprise emploie au moins 250 salariés, adressez votre CSA au CFA Epure Méditerranée pour compléter le financement de la formation de votre apprenti. (voir : www.cfa-epure.com)
- Si vous avez honoré les coûts conventionnels de vos apprentis par du Quota, hors quota, et CSA, vous pouvez également aider le développement de l'alternance à l'Université en adressant du hors quota libre à l'Université.



LA QUALITE FORMASUP - CFA EPURE

RÉSULTAT D'INSERTION



MANAGEMENT ET PILOTAGE

Le CFA s'investit dans le déploiement de systèmes de management intégrés permettant de répondre aux attentes de tous les partenaires, en particulier le référentiel ISO 9001, la démarche qualité de service RESEAU du Conseil Régional PACA, l'Agenda 21 impulsé par le Conseil Régional PACA, le Plan Vert des Universités et le Label CAMPUS ECO de l'Union Patronale des Entreprises.

Cette démarche valorise le rôle formateur de l'entreprise et responsabilise l'apprenti acteur de sa formation en le plaçant au cœur du système. Elle défend la pédagogie de l'alternance qui est basée sur l'accompagnement des alternants par les équipes enseignantes.

La démarche Responsabilité Sociétale du CFA Epure Méditerranée



20 ANS - 20 000 APPRENTIS LES ACTEURS DU SYSTEME

LES ENTREPRISES PARTENAIRES DU CFA FORMASUP EPURE MÉDITERRANÉE ENGAGÉES DANS LA FORMATION UNIVERSITAIRE EN ALTERNANCE.



Et... de très nombreuses entreprises ... en particulier les PME innovantes de la Région PACA ...

LES UNIVERSITÉS ET LES ECOLES QUI METTENT EN OEUVRE LA FORMATION EN ALTERNANCE AU CFA FORMASUP EPURE MÉDITERRANÉE



LA DIRECTION



Jean-Luc MONTEIL
Président
de Formasup PACA



Régis TORREILLES
Trésorier
de Formasup PACA



Yves ESTEVE
Directeur
du CFA Epure Méditerranée
04 91 14 04 52
yves.esteve@cfa-epure.com



Danielle SIONNEAU
Secrétaire Générale
de Formasup PACA
04 91 14 04 53
danielle.sionneau@cfa-epure.com

CONSEILLERES APPRENTISSAGE / ASSISTANTES CFA



Fatna BAHAT
Contrat d'apprentissage,
Conseil juridique, aides aux entreprises,
visites en entreprise, CDD et mesures
d'accompagnement contrats de
professionnalisation, ...
04 91 14 04 58
bahat.fatna@cfa-epure.com



Caroline DE TATA
Contrat d'apprentissage, Conseil
juridique, taxe d'apprentissage,
conventions entreprises privées, ...
04 91 14 06 06
caroline.de-tata@cfa-epure.com



Nelly DEMERDJIAN
Contrat d'apprentissage, conseil
juridique, contrôle présences et
absences Ypareo, Conventions
de formation, taxe d'apprentissage, mise à
jour supports de communication, ...
04 91 14 06 56
nelly.demerdjian@cfa-epure.com



Céline GRIMAUD
Référent Handicap
Contrat d'apprentissage, conseil juridique,
dérogations, ruptures, permis de travail, ...
04 91 14 04 57
celine.grimaud@cfa-epure.com

APPRENTISSAGE



Anthony BLUMBERG
Chargé d'accueil
FORMASUP
CFA Epure Méditerranée
04 91 14 04 50
Anthony.blumberg@cfa-epure.com



Patricia STURNIOLO
Assistante de Direction
Vie associative de FORMASUP
PACA, taxe d'apprentissage, assiste
la Direction pour organisation
d'évènements, demandes
de subventions, ...
04 91 14 04 54
patricia.sturniolo@cfa-epure.com



Dominique VALDES
Gestionnaire
mesures accompagnement
Contrat d'apprentissage
secteur public,
conventions secteur public,
mesures d'accompagnement,
convention d'ouverture
de formations, ...
04 91 14 04 55
dominique.valdes@cfa-epure.com



Jean- Jacques BOSSO
Gestionnaire financier
comptable
04 91 14 04 51
jean-jacques.bosso@cfa-epure.com



Kassim IBRAHIM
Chargé de mission
qualité informatique
base de données
04 91 14 06 04
kassim.ibrahim@cfa-epure.com

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



Véronique GILLIBERT
Chargée de mission
développement de l'alternance à l'Université
04 91 14 06 05
veronique.gillibert@cfa-epure.com



Lucile GUERIN
Chargée de mission
développement contrats de professionnalisation
04 91 14 06 05
lucile.guerin@cfa-epure.com



Nadège MISSERLIAN
Gestionnaire administrative contrats de
professionnalisation - Assistante Formasup
Conventions, facturation, contrôle présence et absences,
hotline Ypareo, référent Airbus Helicopters
04 91 14 06 08
nadege.misserlian@cfa-epure.com



C F A
É P U R E
MÉDITERRANÉE



HORAIRES
9h00 - 12h15
13h30 - 17h30

En dehors possibilité
de rendez-vous à la demande.

CFA EPURE Méditerranée
26 rue Sainte Barbe - CS 20387
13205 MARSEILLE Cedex 01
Tél : 04 91 14 04 50
Fax : 04 91 14 04 59
E-mail : contact@cfa-epure.com

www.cfa-epure.com

